

LA VIE ECONOMIQUE

- [Le chômage s'est très gravement accru en août](#)
- [Hausse du chômage en août : "C'est le moment de sortir du déni"](#)
- [Budget : la France s'engage à revenir dans les clous européens en 2017](#)
- [L'Unédic prévoit une hausse du chômage en 2017](#)
- [Banques : "bien maigre bilan" social du Pacte de responsabilité](#)
- [Cinq idées reçues sur l'entrepreneuriat en banlieue](#)
- [Réduire les discriminations du marché du travail, une économie potentielle de 80 à 310 milliards d'euros](#)
- [Une simplification administrative des minimas sociaux annoncée par Matignon](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Marisol Touraine : « En 2017, le "trou de la Sécu" aura disparu »](#)
- [Touraine met 200 millions d'euros sur la table pour mieux rembourser les soins dentaires](#)
- [La déclaration sociale nominative en phase finale](#)

FISCALITE

- [Fraude fiscale : durcissement des conditions pour la régularisation](#)
- [La France réclame à la Suisse l'identification de quelque 45 000 comptes chez UBS](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [La France vend 36 Rafale à l'Inde](#)
- [L'Etat refuse de reprendre tout ou partie de la dette abyssale de la SNCF](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Les tribunaux de commerce de Melun et Meaux vont aider les patrons en détresse](#)
- [« Ça va moins mal » pour l'économie de l'Essonne](#)

OPINIONS / VIE POLITIQUE

- [Le "trou" de la Sécu n'est pas comblé, relativise Woerth \(LR\)](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Le chômage s'est très gravement accru en août

Si les chiffres du chômage avaient baissé en juillet (- 0,5 %), ils ont augmenté en août. Avec + 50 200 inscrits, les demandeurs d'emploi en catégorie A (sans aucune activité) ont connu une forte hausse (+ 1,4 %). Dans cette catégorie, le nombre de chômeurs était de 3,556 millions. Sur trois mois, la tendance est toujours à la hausse (+ 1 %) ; sur un an, elle est à la baisse (- 0,3 %). Si l'on ajoute les catégories B (chômeurs ayant exercé une activité réduite courte) et C (chômeurs ayant exercé une activité réduite longue), le nombre de demandeurs d'emploi passe à 5,518 millions (+ 1,4 %). Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D (en formation ou en maladie) est aussi en augmentation (+ 5,3 %). Si l'on ajoute aux catégories précédemment citées la catégorie E (en contrat aidé), le nombre d'inscrits à Pôle Emploi est de 6,275 millions en métropole (+ 1,5 %), de 6,611 millions en France entière (+ 1,5 %). On note également une importante hausse des premières inscriptions (+ 28,6 %). **La Croix** : « *[Ceci témoigne] peut-être de la sortie du dispositif des emplois d'avenir pour un certain nombre de jeunes* ». **Myriam El Khomri**, ministre du Travail : « *[Ce résultat peut s'expliquer] par les difficultés rencontrées dans certains secteurs d'activité particulièrement affectés par les attentats de juillet, [comme le tourisme, l'hôtellerie et les loisirs, et par] une augmentation inhabituelle du nombre d'actualisations des demandeurs d'emploi, [due à un] effet calendaire [avec l'augmentation du nombre de jours ouvrés sur la période]* ».

http://www.la-croix.com/Economie/Social/Le-chomage-s-est-tres-gravement-accru-en-aout-2016-09-26-1200791818?utm_source=Newsletter&utm_medium=e-mail&utm_content=20160926&utm_campaign=newsletter_crx_alert&utm_term=367707&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed

(Source : www.la-croix.com du 26/09/2016, Nathalie Birchem)

● Hausse du chômage en août : "C'est le moment de sortir du déni"

Les réactions politiques à la hausse du chômage du mois d'août.

A GAUCHE

→ **Stéphane Le Foll**, porte-parole du gouvernement, sur RTL : « *C'est une surprise qui marque un recul dans la tendance qui avait été celle depuis le début de l'année. On est encore sur une baisse en tendance. Cette hausse est aussi liée à des phénomènes conjoncturels très clairs, à la fois ce qui s'est passé avec le terrorisme et qui a eu des conséquences sur le tourisme très fortes qui fait qu'il y a sûrement eu là une inflexion supplémentaire. Et puis on a là aussi constaté une augmentation extrêmement importante, plus de 25 %, des inscriptions réactualisées* ».

→ **Jean-Marie Le Guen**, secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement, sur BFMTV : « *C'est un mauvais chiffre, personne ne va dire le contraire même si la création emplois sur l'année est positive. [...] Je crois que le programme que nous avons décidé de formation de ces fameux 500 000 emplois de formations chômeurs, qui est peut-être intervenu tardivement, sera la seule chose qui fera bouger fondamentalement la question de l'emploi dans notre pays. [...] Nous avons avancé, largement insuffisamment par rapport à ce qui serait humainement souhaitable et politiquement nécessaire, je ne dis pas le contraire, mais je suis persuadé que cette politique est bonne* ».

→ **Benoît Hamon**, candidat à la primaire organisée par le PS, à l'AFP : « *Ces chiffres ne font que confirmer la nécessité de tourner la page d'une politique qui a échoué, fondée sur des solutions inefficaces, en dépit des artifices statistiques qui visent à sortir les demandeurs d'emploi de la catégorie A. [...] Il y a un soutien sans distinctions aux entreprises sans se demander quels sont les secteurs qui en ont le plus besoin. On est dans une religion de la croissance et au final on n'a ni la croissance ni la baisse du chômage. C'est le moment de sortir du déni* ».

[Retour au sommaire](#)

A DROITE

→ **Nicolas Sarkozy**, candidat à la primaire de la droite, sur BFMTV : « *Nous avons mis en œuvre en France une politique économique en dépit du bon sens. Nulle part ailleurs dans le monde on a cette politique marquée par l'embauche de fonctionnaires, comme si on pouvait*

se permettre d'augmenter les dépenses publiques, l'explosion des impôts, 50 milliards d'impôts de plus, comment voulez-vous que les entreprises françaises créent des emplois dans ces conditions ? »

→ **François Fillon**, candidat à la primaire de la droite : « *Il est urgent de mettre la question du chômage au cœur des primaires et de la présidentielle ! Une nouvelle politique radicale est nécessaire* ».

→ **Philippe Vigier**, président du groupe UDI à l'Assemblée nationale : « *Cette nouvelle hausse importante du chômage vient de nouveau sanctionner lourdement le bilan d'un président de la République en campagne, davantage concentré sur 2017 et les divisions de la gauche que par le sort des millions de chômeuses et de chômeurs dont il est pourtant responsable. [...] Sa promesse d'inverser la courbe du chômage est un mensonge et un échec de plus, qui démontrent qu'une autre politique est plus que jamais nécessaire* »

→ **Marine Le Pen**, présidente du Front national, sur BFMTV : « *Le gouvernement se cherche des excuses, car François Hollande a lié sa nouvelle candidature aux chiffres du chômage. Le chômage ne peut pas baisser, car les mesures mises en place économiquement sont ravageuses : absence de patriotisme économique, absence de protectionnisme intelligent, libre-échange total. On a signé des dizaines d'autres (traités) qui font venir des produits à très bas coût de pays qui n'ont pas les mêmes règles sociales, sanitaires et de sécurité* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/hausse-du-chomage-en-aout-c-est-le-moment-de-sortir-du-deni-26-09-2016-2071536_28.php?M_BT=77616227272&m_i=6BJ1Hmnl1WYoLPOA6wygyuEEtpMZch9yHTrdb4mqg7zuSFM1Cuuz4bhi9TK5_266xQevyx2LZoKgDeIN4y6dzW_9hI76Y#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20160927](http://www.lepoint.fr/economie/hausse-du-chomage-en-aout-c-est-le-moment-de-sortir-du-deni-26-09-2016-2071536_28.php?M_BT=77616227272&m_i=6BJ1Hmnl1WYoLPOA6wygyuEEtpMZch9yHTrdb4mqg7zuSFM1Cuuz4bhi9TK5_266xQevyx2LZoKgDeIN4y6dzW_9hI76Y#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20160927)

(Source : www.lepoint.fr du 27/09/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Budget : la France s'engage à revenir dans les clous européens en 2017

Le 20/09/16, Bercy a présenté le cadre budgétaire 2017 pour la France. Il en ressort que **le déficit cumulé de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale** devrait être ramené à 2,7 % du produit intérieur brut (PIB) en 2017, revenant ainsi dans les clous européens pour la première fois depuis 2007 ; pour 2016, il devrait être de 3,3 %. **M. Sapin**, ministre de l'Economie et des Finances : « *Sur le quinquennat, nous aurons [...] permis à la France de sortir de la procédure européenne de déficit excessif et effacé les déficits accumulés depuis 2008* ». **La croissance économique** du pays devrait atteindre 1,5 % (une estimation identique à celle de l'OCDE et de la Banque de France ; différente cependant de celle du FMI qui prévoit une croissance de 1,2 % pour la France). **M. Sapin** : « *L'élan pris par la croissance va se poursuivre. [...] Depuis le début de l'année, les moteurs internes de notre croissance sont plus vigoureux qu'escompté* ». Toujours selon Bercy, **les investissements de entreprises** devraient, eux, progresser de 3,5 %. **Les impôts sur le revenu** des classes moyennes devraient être réduits d'un milliard d'euros. En ce qui concerne les entreprises, **les mesures de la dernière tranche du pacte de solidarité** vont être mises en place. **M. Sapin** : « *Ces nouvelles mesures ne mettent en aucun cas en danger la trajectoire de notre solde* ». **La dette publique** devrait se stabiliser en 2017 à 96 % du PIB (produit intérieur brut). Le taux de prélèvements obligatoires (soit l'ensemble des impôts, taxes et cotisations payés par les contribuables et les entreprises) devrait, malgré les gestes fiscaux, rester stable en 2017, à 44,5 % du PIB (au printemps, le gouvernement prévoyait 44 %). NB : l'opposition a critiqué le gouvernement en expliquant que certaines mesures, comme le renforcement du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) ou l'extension du crédit d'impôt pour les services à la personne, ne pèseraient sur les comptes publics qu'en 2018. **François Fillon**, candidat à la primaire LR : « *Dire que le déficit sera de 2,7% en 2017, c'est bidon !* ». **Christian Eckert**, secrétaire d'Etat au Budget : « *[Il serait] irresponsable de laisser filer le déficit, car ce serait d'abord remettre notre pays dans la dépendance de ses créanciers* ». **M. Sapin** : « *La thérapie de choc que certains nous promettent aujourd'hui est un mirage préélectoral* ». Début septembre, **M. Moscovici**, commissaire européen aux Affaires économiques, a prévenu que l'Union européenne

n'accorderait pas de nouveau délai à la France (elle en a déjà accordé deux, en 2013 et 2015). **François Villeroy de Galhau**, gouverneur de la Banque de France : « *Tous nos partenaires européens nous attendent là-dessus. [...] C'est la condition de notre crédibilité* ». Avant de conclure qu'il était « *impératif* » de respecter les engagements pris auprès de Bruxelles.

http://lexpansion.lexpress.fr/actualites/1/actualites/bercy-maintient-le-cap-de-reduction-du-deficit-a-2-7-en-2017_1832482.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 20/09/2016, AFP)

● **L'Unédic prévoit une hausse du chômage en 2017**

D'après les estimations publiées par l'Unédic, le chômage devrait repartir à la hausse en 2017, après une baisse en 2016. Les causes : « *l'effet du Brexit* », « *la stabilisation des contrats aidés* », un « *ralentissement de la croissance* ». Pour 2016, l'Unédic prévoit une baisse de 124 000 chômeurs en métropole ; pour 2017, c'est une hausse de 79 000 que l'organisme prévoit. Par conséquent, la dette de l'Unédic devrait se creuser encore à 33,8 milliards d'euros à fin 2017, 41,4 milliards d'euros à fin 2019 (contre 25,7 milliards en 2015).

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/09/19/20002-20160919ARTFIG00361-assurance-chomage-nouvelle-degradation-des-comptes.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 19/09/2016, Anne de Guigné)

● **Banques : "bien maigre bilan" social du Pacte de responsabilité**

Le Syndicat national de la banque (SNB/CFE-CGC) a publié un communiqué dans lequel il trace un bilan critique du Pacte de responsabilité dans le secteur des banques commerciales. **Le SNB/CFE-CGC** : « *Aucune amélioration ne s'est produite sur le front de l'emploi, malgré une très légère remontée des effectifs en 2015, [à 201.000 personnes (600 de plus)]. [...] Les effectifs du secteur bancaire continuent de diminuer, sans qu'aucune mesure concrète ne soit prise en faveur des salariés qui restent et dont la charge de travail ne cesse de s'accroître, provoquant risque psycho-sociaux et burn-out* ». D'après le syndicat, les démissions sont en augmentation constante : 1,4 % en 2013, 1,6 % en 2014, 1,9 % en 2015. **Régis Dos Santos**, président du SNB/CFE-CGC : « *Le turn-over explose* ». En effet, il a été de 8,3 % en 2015 (+ 2,5 points en trois ans).

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banques-bien-maigre-bilan-social-du-pacte-de-responsabilite-600223.html#xtor=EPR-2-%5Bbanque-industrie-financiere%5D-20160920>

(Source : www.latribune.fr du 20/09/2016)

[Retour au sommaire](#)

● **Cinq idées reçues sur l'entrepreneuriat en banlieue**

Le 20/09/16, **Bpifrance** et **Terra Nova** ont publié une étude qui dresse un portrait des entrepreneurs installés en zones dites sensibles, soit 132 367 entreprises en 2013. L'étude a eu lieu entre 2007 et 2013. Cinq idées reçues remises en cause par l'enquête :

01)- Les entrepreneurs des banlieues créent pour éviter le chômage. Faux, disent Bpifrance et Terra Nova. 84 % des entrepreneurs étaient en activité lorsqu'ils ont créé leur entreprise ; 69 % occupaient un emploi salarié. Les motivations qu'ils avancent pour expliquer leur volonté de devenir des entrepreneurs : **a)** ne plus avoir de chef, en premier lieu ; **b)** gagner plus d'argent ; **c)** vivre « *une passion professionnelle* ».

02)- Leurs entreprises sont plus petites que les autres. Faux, disent à nouveau Bpifrance et Terra Nova. Les entreprises créées dans les ZUS ne sont pas inférieures en taille par rapport aux autres entreprises françaises. Ce sont principalement des TPE de moins de 10 salariés, ce qui est tout à fait dans la moyenne nationale. Un tiers d'entre elles travaille dans le secteur des services, et ne sont que 8 % à œuvrer dans les services aux particuliers.

03)- Ils sont peu diplômés. Faux encore. Ainsi, 73 % des entrepreneurs de ZUS ont leur baccalauréat, et 47 % ont au moins un niveau Bac +2. En ce qui concerne l'âge, les entrepreneurs types des quartiers sensibles sont plutôt jeunes : plus de la moitié à moins de 40 ans (39,5 ans, en moyenne). C'est mieux qu'au niveau national où le pourcentage des

moins de 40 ans est de 33 %. Les hommes sont en nombre (78 %), contre seulement 22 % de femmes. Pour Bpifrance et Terra Nova, cette faible proportion de l'entrepreneuriat féminin dans les zones sensibles révèle une « *tendance inquiétante* ». **Nb** : niveau âge, les femmes de moins de 30 ans sont plus nombreuses que la moyenne nationale (17 %, contre 10 % en moyenne nationale).

04)- Ils font peu appel aux banques. Vrai, constatent Bpifrance et Terra Nova. Dans 9 cas sur 10, les entrepreneurs des zones sensibles préfèrent avoir recours à leurs propres ressources ou à celles de leurs proches plutôt qu'aux banques. Pourquoi ? Pour ne pas être, dès le début de leur activité, en situation d'endettement. Les difficultés qu'ils rencontrent, par ordre d'importance : **01)-** Pour 43 %, l'accès au financement ; **02)-** Pour 37 %, les retards de paiement. Mais ces difficultés ne leur sont pas spécifiques, nombre d'entrepreneurs s'en plaignent au niveau national.

05)- Ce sont des entrepreneurs comme les autres. Vrai, déclarent Bpifrance et Terra Nova. Ils sont d'ailleurs 86 % à se considérer comme tels, même s'ils doivent s'attaquer à des défis un peu spécifiques (tout en étant familiers de nombre d'entrepreneurs au niveau national) : **a)** Oser se lancer ; **b)** avoir de l'ambition pour son projet ; **c)** maîtriser les compétences de gestion ; **d)** savoir saisir les opportunités de développement.

NB : L'Étude repose sur trois sources d'information : des données de la base Altarès comprenant 76 735 entreprises, une enquête auprès de 400 entrepreneurs installés en ZUS depuis 2010 et enfin les interviews de 20 acteurs de l'écosystème.

http://lentreprise.lexpress.fr/creation-entreprise/etapes-creation/cinq-idees-recues-sur-l-entrepreneuriat-en-banlieue_1832448.html

(Source : <http://lentreprise.lexpress.fr> du 20/09/2016, Tiphaine Thuillier)

[Retour au sommaire](#)

● Réduire les discriminations du marché du travail, une économie potentielle de 80 à 310 milliards d'euros

D'après un rapport publié par **France Stratégie** pour Matignon le 20/09/16, la réduction des discriminations sur le marché du travail – premières victimes : les femmes – entraînerait un gain de 80 milliards d'euros à 130 milliards pour l'économie française. **France Stratégie** : « *Les discriminations freinent, voire bloquent, l'insertion sur le marché du travail d'une partie de la population en âge de travailler. Elles coûtent donc à l'économie en général et aux entreprises en particulier, [qui ont intérêt] à recruter des individus de catégories discriminées à des postes de responsabilité* ». **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de France Stratégie : « *[Les principales discriminations concernent] les femmes, en raison de leur nombre (50 % de la population), et les descendants d'immigrés et populations des DOM qui représentent environ 5 % de la population* ». Ce qui a pour conséquence « *un gâchis de talents [et des] pertes, [sans compter] les coûts de long terme liés aux inégalités d'éducation* ». Les auteurs du rapport ont dressé quatre scénarii. Pour cela, ils ont tenu compte de quatre critères de discrimination : 01)- Le sexe ; 02)- L'origine géographique ; 03)- Le lieu de résidence ; 04)- Le handicap. **Le scénario privilégié par le rapport** – un scénario « *prudent et s'appuyant sur des hypothèses réalistes à long terme*, d'après M. Pisani-Ferry – envisage l'augmentation du taux d'emploi et de l'accès aux postes élevés des populations discriminées. Ce scénario dégagerait un gain de près de 7 % du PIB (environ 150 milliards d'euros). **L'Express** : « *Dans ce scénario, 97 % de l'effet sur le PIB s'explique par une hausse de l'accès des femmes à l'emploi et aux postes élevés* ». **France Stratégies** : « *Pour 100 euros supplémentaires du PIB, [la contribution des femmes] varie de 83 à 99 euros, quel que soit le scénario considéré* ». **M. Pisani-Ferry** : « *Il y a un potentiel important mais c'est un effort collectif qui doit se poursuivre dans la durée* ». Avant de prendre l'exemple des États-Unis « *où 15 à 20 % de la croissance est venue de la réduction des discriminations hommes/femmes et noirs/blancs, en près de 50 ans (1960-2008)* ». **M. Pisani-Ferry** : « *[Ce scénario ne se heurte pas aux limites du taux de chômage global,] élevé, mais qui est resté relativement stable depuis 20 ans* ». **France Stratégies** : « *Quelle que soit leur ascendance migratoire, les femmes ont un taux d'activité en moyenne inférieur de 10 à 15 points à celui des hommes, [elles n'accèdent toujours pas aux postes à responsabilité et] les femmes originaires du continent africain sont particulièrement défavorisées, [présentant un] sur-*

chômage [et] un moindre accès au CDI à temps plein. [Côté salaires, les femmes gagnent] systématiquement moins que les hommes sans ascendance migratoire directe, [avec des écarts de rémunération] d'environ 12 % ». Aussi touchés, les hommes originaires d'Afrique.

France Stratégies : « A caractéristiques égales, ils ont un taux d'activité plus faible (- 4 points) et un taux de chômage significativement plus important (+ 7 points) que les hommes sans ascendance migratoire ». Ils sont aussi défavorisés sur le plan salarial, même si c'est de manière moindre que les femmes. C'est au mois de mai 2015 que le rapport a été commandé par le gouvernement ; il fait suite à une première enquête sur les discriminations en entreprise réalisée sous l'égide de Jean-Christophe Sciberras, ex-patron de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH).

http://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/reduire-les-discriminations-du-marche-du-travail-une-economie-potentielle-de-80-a-310-milliards-d-euros_1832390.html

(Source : www.lexpress.fr du 20/09/2016, AFP)

● Une simplification administrative des minimas sociaux annoncée par Matignon

Le 19/09/16, suite au rapport Sirugue, qui le préconisait, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures pour la simplification à l'accès aux minima sociaux. Ainsi, pour le RSA, les droits des bénéficiaires seront « figés » sur un trimestre plutôt que d'être recalculés à chaque changement de situation personnelle. D'autre part, un seul dossier sera à remplir pour l'ensemble des aides. Pour cela, **Matignon** va lancer un portail numérique où les allocataires « pourront consulter tous les droits auxquels ils sont éligibles en ne remplissant qu'un seul dossier ». Concernant le volet « insertion », Matignon a fait part de la création d'un nouveau fonds à destination des départements – fonds s'ajoutant au Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion, qui représente aujourd'hui 150 millions d'euros. Ce nouveau fonds sera doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros et sera accessible pour les collectivités sur le principe d'un contrat passé avec l'État, pour soutenir un projet d'insertion.

[http://www.challenges.fr/france/une-simplification-administrative-des-minimas-sociaux-annoncee-par-matignon_427322#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160920](http://www.challenges.fr/france/une-simplification-administrative-des-minimas-sociaux-annoncee-par-matignon_427322#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160920)

(Source : www.challenges.fr du 20/09/2016)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Marisol Touraine : « En 2017, le "trou de la Sécu" aura disparu »

Le 23/09/16, **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, s'est exprimée dans le journal Les Echos. **Extraits** : « En 2017, le "trou de la Sécu" aura disparu. Le régime général, qui affichait 17,4 milliards de déficit en 2011, sera à 400 millions de l'équilibre. Pour un budget de 500 milliards, c'est l'épaisseur du trait. [...] Dès 2016, l'amélioration est forte : 3,4 milliards de déficit, au lieu de 5,2 milliards annoncés en juin. En 2017, trois branches sur quatre seront à l'équilibre, l'assurance-vieillesse dégagera un excédent de 1,6 milliard. Et l'assurance-maladie est en très nette amélioration, avec un déficit qui passe de 4,1 à 2,6 milliards. Cela est dû à des réformes de structure, parfois difficiles, que j'assume car elles ont permis d'améliorer les droits sociaux des Français. [...] Le déficit du FSV [Fonds de solidarité vieillesse] sera stabilisé à 3,8 milliards d'euros en 2016 et en 2017, sachant qu'en période de sortie de crise les dépenses de solidarité pour les retraites sont plus élevées. [...] La dette sociale a commencé de diminuer depuis 2015 et elle sera plus faible fin 2017 que fin 2011. Et cela, j'insiste, grâce à des réformes structurelles : allongement de la durée de cotisation pour les retraites, modulation des allocations familiales en fonction du revenu, réorganisation hospitalière sans précédent via les groupements hospitaliers de territoire, meilleure maîtrise du prix des médicaments... [...] Aucune [nouvelle réforme des retraites, Ndlr] ne s'impose aujourd'hui pour des raisons financières. Et puis, la réforme des retraites que j'ai portée va continuer de s'appliquer : la durée de cotisation augmentera avec l'espérance de vie, tout en permettant à ceux qui ont travaillé jeunes et dans des conditions pénibles de partir plus tôt ». **Mme Touraine** a ensuite abordé le sujet des économies : « Il s'agira d'économies de gestion des caisses de Sécurité sociale, de mesures de lutte contre la fraude, de recettes nouvelles (notamment sur le tabac). [...] Sur l'assurance-maladie, nous aurons réalisé 12 milliards d'économies en trois ans, avec 4 milliards d'économies nouvelles

en 2017. Mais nous avons décidé de relever l'objectif de dépenses à + 2,1 % l'année prochaine, car je veux pouvoir donner à la communauté des professionnels de santé une reconnaissance financière pour leurs efforts. Les médecins libéraux vont voir le prix de la consultation augmenter. Les revalorisations à l'hôpital sont engagées. [...] Par ailleurs, un plan d'investissement pour l'hôpital va être lancé, dont une première tranche de 250 millions sera débloquée l'année prochaine. [...] Les économies attendues sur la mutualisation des achats hospitaliers, la promotion des génériques, le développement de la chirurgie ambulatoire, la maîtrise des prescriptions d'actes afin d'éviter la redondance... sont précisément chiffrées ».

→ L'intégralité de l'entretien de Marisol Touraine avec Les Echos :

<http://www.lesechos.fr/economie-france/social/0211319237368-marisol-touraine-nous-avons-sauve-la-securite-sociale-2029503.php#xtor=EPR-130>

(Source : www.lesechos.fr du 23/09/2016, Etienne Lefebvre, Grégoire Poussielgue, Solveig Godeluk)

● Touraine met 200 millions d'euros sur la table pour mieux rembourser les soins dentaires

Le 25/09/16, **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, a indiqué qu'à l'intérieur du budget 2017 de la Sécurité sociale, 200 millions d'euros allaient être consacrés à l'amélioration des remboursements de soins dentaires. **Mme Touraine**, sur France 3 : « *Les dentistes, c'est trop cher. [...] [Le coût des soins dentaires est] évidemment une préoccupation. [A] partir de l'année prochaine, [il faut que] se mette en place un système dans lequel il y aura un prix maximum pour les prothèses. [...] Pour que les dentistes s'y retrouvent, on va mieux rembourser les soins conservateurs (caries, détartrage, etc.). [...] Dès l'année prochaine je mettrai 200 millions d'euros pour permettre un meilleur remboursement des soins chez le dentiste* ». Dans la semaine du 19 au 25 septembre 2016, s'est ouverte une négociation entre l'Assurance maladie et les syndicats de dentistes. Objectif : aboutir d'ici la fin de l'année. Pour rappel, **la Cour des comptes**, dans son rapport annuel sur la Sécurité sociale (cf. notre numéro 232) préconise que les patients soient mieux remboursés, tout en pointant du doigt le désengagement de la Sécurité sociale, et en faisant part de ses inquiétudes face au fait que près d'un assuré sur cinq déclare avoir renoncé à des soins dentaires pour des raisons financières.

[http://www.latribune.fr/economie/france/touraine-met-200-millions-d-euros-sur-la-table-pour-mieux-rembourser-les-soins-dentaires-602041.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160926](http://www.latribune.fr/economie/france/touraine-met-200-millions-d-euros-sur-la-table-pour-mieux-rembourser-les-soins-dentaires-602041.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160926)

(Source : www.latribune.fr du 26/09/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● La déclaration sociale nominative en phase finale

La mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN) obligatoire arrive en phase finale. Plus de 500 000 entreprises l'utilisent déjà. Depuis la paie de juillet 2016, elle est devenue obligatoire pour les entreprises du régime général et du régime agricole « *qui ne font pas appel à un tiers mandaté et dont le montant des cotisations et contributions sociales dues était, au titre de 2014, égal ou supérieur à 50 000 euros et, aux tiers mandatés qui ont, pour l'ensemble de leurs clients, versé au moins 10 millions d'euros de cotisations et contributions sociales* ». A dater de la paie de janvier 2017, la DSN sera obligatoire pour toutes les entreprises du régime général et tous les tiers mandatés. Idem pour les entreprises du régime agricole qui n'auront pas recours à un tiers mandaté et qui, en 2014, devaient au moins 3 000 euros de cotisations. La dernière échéance de la mise en place de la DSN aura lieu à compter de la paie d'avril 2017 ; cette fois-ci, elle s'imposera aux entreprises agricoles redevables de moins de 3 000 euros de cotisations. A noter que les entreprises qui le désirent peuvent toujours anticiper les échéances qui les concernent. Signalons enfin que « *la DSN servira de vecteur de communication entre l'administration fiscale et les employeurs lorsque sera mis en place, en principe au 1^{er} janvier 2018, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. C'est, en effet, par ce biais que sera transmis chaque mois aux entreprises le taux de prélèvement qu'elles devront appliquer sur les rémunérations dues à leurs salariés* ».

<http://business.lesechos.fr/entrepreneurs/ressources-humaines/la-declaration-sociale-nominative-en-phase-finale-300099.php?xtor=EPR-21-%5Bentrepreneurs%5D-20160922-%5BProv%5D-1413980%402>

(Source : <http://business.lesechos.fr> du 22/09/2016, Sandrine Thomas)

FISCALITE

● Fraude fiscale : durcissement des conditions pour la régularisation

Les résultats du service de traitement des déclarations rectificatives (STDR) de Bercy sont très positifs. Le but du STDR : la régularisation de la situation des fraudeurs fiscaux repentis en échange de pénalités moindres. Le STDR a ainsi rapporté dans les finances de l'Etat 2,65 milliards d'euros en 2015 et 6,3 milliards d'euros depuis sa création (juin 2013). Ont été concernés 46 972 contribuables. Le 20/09/16, le ministre de l'Economie et des Finances, **Michel Sapin**, a annoncé le durcissement des conditions d'accès à la régularisation. Ainsi, le taux des pénalités fiscales appliqués aux fraudeurs repentis augmente-t-il. Pour les fraudeurs passifs, comme lors d'une succession, d'une donation, ou d'une activité à l'étranger, il passera à 25 % (au lieu de 15 % jusqu'à présent) ; pour les fraudeurs actifs, il passera à 35 % (au lieu de 30 %). Pour rappel, un rapport des députés **Marc Laffineur (LR)** et **Isabelle Bruneau (PS)**, publié en 2015, estime que la fraude fiscale représenterait chaque année 40 à 60 milliards d'euros.

[http://www.latribune.fr/economie/france/fraude-fiscale-durcissement-des-conditions-pour-la-regularisation-600455.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160920](http://www.latribune.fr/economie/france/fraude-fiscale-durcissement-des-conditions-pour-la-regularisation-600455.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160920)

(Source : www.latribune.fr du 20/09/2016, Hugo Baudino)

● La France réclame à la Suisse l'identification de quelque 45 000 comptes chez UBS

Le 26/09/16, le journal Le Parisien-Aujourd'hui en France a révélé que le ministère des Finances a transmis à la Suisse, le 11/05/16, une demande d'assistance administrative internationale en matière fiscale. Dans cette requête, la France demande aux autorités helvètes de lui fournir l'identité de clients actuels ou anciens, domiciliés en France, sur la base de données datant de 2006 et 2008. **Le Parisien** : « *[Paris veut connaître le nom des propriétaires de] plus de 45 161 numéros de comptes différents. [...] Les actifs figurant sur ces listes s'élèvent à plus de 11 milliards de francs suisses [10 milliards d'euros], ce qui peut représenter plusieurs milliards d'euros de manque à gagner pour le Trésor* ». Bercy aurait déjà identifié 4 782 comptes. **Le Monde** : « *Certaines données liées à des clients d'UBS en Suisse ont été saisies au cours de ces investigations et ont été transmises à d'autres pays européens* ».

http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/09/26/la-france-reclame-a-la-suisse-l-identification-de-quelque-45-000-comptes-chez-ubs_5003168_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 26/09/2016)

LA VIE DES ENTREPRISES

● La France vend 36 Rafale à l'Inde

Le 23/09/16, « *l'équipe industrielle Rafale* » (Dassault Aviation, Thales, Safran) a vendu 36 Rafale à l'Inde. Montant du contrat : 8 milliards d'euros. Les premiers avions devraient être livrés en 2019 et s'échelonner sur deux ou trois ans. **Jean-Yves Le Drian**, ministre de la Défense : « *Ce contrat pourrait avoir un effet considérable auprès d'autre pays. L'Inde est en effet une grande puissance reconnue internationalement. Elle doit assurer sa sécurité face à des voisins comme la Chine et le Pakistan* ». Le groupe s'est également engagé à investir industriellement en Inde pour un montant de 4 milliards d'euros. **Eric Trappier**, PDG de Dassault Aviation : « *Cela concerne essentiellement des investissements dans les domaines de la défense et de l'aéronautique civile. Dassault Aviation compte investir industriellement en Inde sûrement à travers un partenariat avec un acteur local que nous pourrions choisir* ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/la-france-vend-36-rafale-a-l-inde.N441037#xtor=EPR-9&email=eric.tessier@urssaf.fr>

(Source : www.usinenouvelle.com du 23/09/2016, Hassan Meddah)

[Retour au sommaire](#)

● L'Etat refuse de reprendre tout ou partie de la dette abyssale de la SNCF

Le 19/09/16, l'Etat a indiqué qu'il refusait de reprendre tout ou partie de la dette de la SNCF, dont le montant s'élève à 44 milliards d'euros. **Motif** : La réduction des déficits publics.

Selon le gouvernement : « *[Une reprise] aurait des conséquences très lourdes* ». Avant de préciser que 10 milliards d'euros de dette feraient augmenter le déficit public de 0,5 point de PIB (Produit intérieur brut). Une autre possibilité a été écartée, celle de créer une structure ad hoc, dont le but aurait été de « *cantonner une partie de la dette de Réseau, ou la prise en charge d'une partie des intérêts par l'Etat, car au bout du compte le déficit public se creuserait* ». Toujours d'après le gouvernement, sa réforme ferroviaire, votée en août 2014, est la solution qui va « *permettre de tendre vers le redressement financier [de la SNCF]* ».

Les réactions. Hervé Maurey, sénateur (UDI) : « *On refille la patate chaude aux successeurs. [...] On voudrait la mort de la SNCF qu'on ne s'y prendrait pas autrement. [...] Je n'étais pas favorable à un allègement de la dette [de SNCF Réseau, mais] dès lors que cet accord était passé, il était souhaitable que l'Etat reprenne une partie de cette dette* ». **Un porte-parole de la CGT-Cheminots** (majoritaire à la SNCF) : « *Plus on avance, plus le gouvernement refuse de trouver des solutions au problème de la dette* ». **Roger Dillenseger, secrétaire général de l'Unsa-ferroviaire** (second syndicat à la SNCF) : « *On a le sentiment que le gouvernement lâche le ferroviaire à six mois de la présidentielle et laisse le bébé au suivant. [...] Les engagements de l'Etat stratège ne sont pas respectés* ».

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/l-etat-refuse-de-reprendre-tout-ou-partie-de-la-dette-abyssale-de-la-sncf-600397.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160920](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/l-etat-refuse-de-reprendre-tout-ou-partie-de-la-dette-abyssale-de-la-sncf-600397.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160920)

(Source : www.latribune.fr du 20/09/2016)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Les tribunaux de commerce de Melun et Meaux vont aider les patrons en détresse

Les tribunaux de commerce de Melun et de Meaux ont mis en place un nouveau dispositif, Apesa. Le but d'Apesa : apporter une aide psychologique aux chefs d'entreprise ou artisans qui se retrouvent en difficulté suite au déclin de leur société. L'initiative sera opérationnelle dans deux mois (en novembre donc). Les tribunaux entendent par-là répondre aux 1 211 liquidations et aux 229 redressements judiciaires départementaux. Le risque que connaisse alors ces patrons est celui des « trois D » : dépression, divorce, décès. **Yannick Lebœuf**, secrétaire général de la CGPME 77 : « *En Seine-et-Marne, 95 % des entreprises ont moins de dix salariés, peu de trésorerie et sont fragiles* ». **Marc Binnié**, magistrat à l'origine du dispositif à Saintes, en Charente-Maritime, en 2013 avec le psychologue **Jean-Luc Douillard** : « *On détecte les souffrances psychologiques des entrepreneurs. A l'audience, ils font bonne figure. C'est dans le couloir qu'ils s'effondrent. Pour réagir, on forme des magistrats, greffiers, collaborateurs de mandataires, etc.* ». **Jean Gaillard**, président du tribunal de commerce de Melun : « *Il y a des gens totalement abattus par la situation de leur entreprise. Vous leur parlez, ils ont les yeux dans le vide. Dans une audience, on traite en moyenne de 40 à 50 dossiers. On n'a pas le temps de passer une demi-heure pour accompagner chaque personne. C'était terrible de les voir partir, perdus, sans avoir la possibilité de les aider psychologiquement* ». **Ce dispositif existe déjà dans les villes suivantes** : Saintes, Bordeaux, Coutances, Cherbourg, La Roche-sur-Yon, Béziers Angoulême, Rennes, Laval et Orléans. De plus, une trentaine d'autres villes envisagent d'y avoir recours.

[@1">http://www.leparisien.fr/melun-77000/les-tribunaux-de-commerce-de-melun-et-meaux-vont-aider-les-patrons-en-detresse-20-09-2016-6136233.php#xtor=EREC-1481423602----](http://www.leparisien.fr/melun-77000/les-tribunaux-de-commerce-de-melun-et-meaux-vont-aider-les-patrons-en-detresse-20-09-2016-6136233.php#xtor=EREC-1481423602----)
"Default value"@1

(Source : www.leparisien.fr du 20/09/2016, Sophie Bordier)

[Retour au sommaire](#)

● « Ça va moins mal » pour l'économie de l'Essonne

Le 19/09/16, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Essonne s'est exprimée sur « *la situation encore fragile du département* ». **Didier Desnus, président de la CCI** : « *Je ne dirai pas que tout va bien... Disons plutôt que ça va moins mal* ». Car, si l'Essonne est encore à la peine, économiquement, les atouts ne manquent pas. **Le chômage** : le taux de

chômage est de 7,1 % au 1^{er} trimestre 2016. C'est un des taux les plus bas d'Ile-de-France. **M. Desnus** : « *Nous sommes dans le trio de tête derrière les Yvelines et les Hauts-de-Seine. [...] Mais il y a quelques années, nous étions leader. Nous devons nous interroger sur cette perte de vitesse. Notre département est dynamique mais nos entreprises peinent à recruter des personnes qualifiées sur le territoire* ». **Les créations d'entreprise** : elles sont en augmentation (+ 18 % entre le 1^{er} trimestre 2015 et le 1^{er} trimestre 2016). **M. Desnus** : « *Il s'agit en majorité de start-up et de PME. Nous savons comment les aider à se créer, notre enjeu est maintenant de les rendre pérennes et de les conserver sur le territoire* ». Mais il y a aussi de plus en plus d'entreprises en difficulté (+ 23 % par rapport à 2015, pour la période allant d'avril à juillet). **M. Desnus** : « *Le contexte particulier lié aux attentats et aux inondations en Essonne a porté préjudice aux entreprises car ce chiffre était à la baisse en début d'années. Nous avons les moyens de les aider mais le diagnostic doit être réalisé le plus tôt possible* ». Le CCI entend tirer l'économie par le haut en s'appuyant sur les potentiels importants des territoires de l'Essonne. **M. Desnus** : « *Le plateau de Saclay est particulièrement dynamique et est en plein développement. Il y a également toute la zone d'Orly qui compte une grande zone d'activités, le Génopole à Évry et des projets d'avenir comme le Grand stade et celui de la Base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge qui va accueillir une société spécialisée dans les drones* ». Le sud Essonne a aussi beaucoup à proposer. **M. Desnus** : « *Avec 250 ha et une trentaine d'exploitants, la filière chanvre se développe de plus en plus pour la construction de routes et l'élaboration de ciment comme de procédés d'isolation. Nous sommes même les leaders en France* ».

[http://www.leparisien.fr/evry-91000/ca-va-moins-mal-pour-l-economie-de-l-essonne-20-09-2016-6136041.php#xtor=EREC-1481423488----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/evry-91000/ca-va-moins-mal-pour-l-economie-de-l-essonne-20-09-2016-6136041.php#xtor=EREC-1481423488----)

Source : www.leparisien.fr du 20/09/2016, Florian Garcia)

OPINIONS / VIE POLITIQUE

● Le "trou" de la Sécu n'est pas comblé, relativise Woerth (LR)

Le gouvernement déclarant avoir « sauvé la Sécu », **Eric Woerth**, ancien ministre (LR), a réagi en publiant un communiqué : « *Pour bien comprendre cette amélioration, il faut surtout regarder les raisons qui se cachent derrière : l'excédent de la branche vieillesse, qui est imputable notamment à la réforme des retraites sous Nicolas Sarkozy, la modulation des allocations familiales, qui fait porter l'effort sur les familles, ou encore la progression un peu plus dynamique de la masse salariale, qui est un facteur exogène. [...] Sans compter que ce retour à l'équilibre repose aussi sur des prédictions de croissance optimistes, 1,5 % en 2017, et que l'Insee vient d'annoncer un repli du PIB au deuxième trimestre de cette année. [...] S'il y a bien une amélioration notable du régime général, il est pourtant faux d'affirmer que la Sécurité sociale a enfin atteint l'équilibre. [Le déficit du Fonds de solidarité vieillesse (FSV),] se maintient à 3,9 milliards d'euros cette année* ».

[http://www.challenges.fr/politique/le-trou-de-la-secu-n-est-pas-comble-relativise-woerth-lr-428516#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160925](http://www.challenges.fr/politique/le-trou-de-la-secu-n-est-pas-comble-relativise-woerth-lr-428516#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160925)

(Source : www.challenges.fr du 24/09/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr